

Communiqué de presse, le 22 novembre 2019

## Communauté de Communes Retz-en-Valois

*Ce 22 novembre 2019, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) s'est réuni à la salle Gérard Philippe à Villers-Cotterêts. Cette session a principalement été consacrée à la création d'une commission d'indemnisation amiable pour les commerçants du centre-ville de Villers-Cotterêts et à l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).*

### Commission d'indemnisation amiable pour les commerçants du centre-ville de Villers-Cotterêts

La Communauté de Communes Retz-en-Valois, compétente en matière d'assainissement, a débuté le 16 septembre la réalisation de la phase 1 du programme de rénovation du centre-ville engagé par la Ville de Villers-Cotterêts.

Ces travaux ont suscité l'inquiétude des commerçants, craignant une baisse significative de leur chiffre d'affaires. Face à cette situation, la CCRV et la ville de Villers-Cotterêts ont décidé de solliciter l'aide de la Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) afin de mettre en place une **Commission d'indemnisation amiable**. Cette commission **sera chargée d'étudier les demandes d'indemnisation des commerçants, d'évaluer à l'aide des documents fournis le préjudice supposé et de fixer le montant de l'indemnisation**.

Les Conseillers communautaires ont donc voté, la mise en place de cette commission ainsi que le projet de règlement détaillé ci-dessous.

La première réunion de la commission devrait se tenir début 2020.

Pour tout renseignement, le chargé de développement économique de la CCRV, Alexandre CLÉMENT, se tient à la disposition des commerçants : [a.clement@retzenvalois.fr](mailto:a.clement@retzenvalois.fr)

### A noter :

Ces travaux, indispensables au vu de l'état du réseau d'assainissement dans ce secteur, devaient s'étaler jusqu'au 6 décembre et reprendre éventuellement en janvier 2020 s'ils n'étaient pas achevés.

**Les travaux étant désormais terminés, la circulation a repris normalement ce vendredi 22 novembre.**

Toutefois, certaines interventions ponctuelles pourraient encore avoir lieu prochainement en fonction du résultat des tests de fonctionnement du réseau. Elles seraient alors organisées afin de gêner le moins possible la circulation.

Le président a souligné « *Le professionnalisme de l'équipe technique de la Communauté de communes, de son maître d'œuvre et de l'entreprise EIFFAGE ont permis de gagner deux semaines d'intervention sur la date butoir.* »

### Arrêt de projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunale (PLUi)

Les Conseillers communautaires ont adopté l'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Ce vote permet le lancement officiel de l'enquête publique qui démarrera le mercredi 11 décembre.

Le PLUi permet de définir et de réglementer le développement du territoire. Il remplacera l'ensemble des documents d'urbanisme communaux.

### La Communauté de Communes Retz-en-Valois c'est :

- 537 km<sup>2</sup>
- 54 communes
- 29 936 habitants
- 15 vice-présidents, 8 membres de Bureau, 86 conseillers communautaires
- près de 100 agents impliqués
- une localisation proche des grands pôles que sont Roissy-Charles de Gaulle à 40 minutes, Reims et Paris à 1h, Amiens à 1h25 et Lille à 1h50.

9 rue Marx Dormoy - BP 133  
02603 VILLERS-COTTERÊTS CEDEX  
Tél. 03 23 96 13 01  
[www.cc-retz-en-valois.fr](http://www.cc-retz-en-valois.fr)

#### Service Communication

Marlène Rollet, Responsable • [m.rollet@retzenvalois.fr](mailto:m.rollet@retzenvalois.fr) • 03 23 96 60 17  
Emilie Hanat, Chargée de Communication • [e.hanat@retzenvalois.fr](mailto:e.hanat@retzenvalois.fr) • 03 23 96 61 38  
Sébastien Carrier, Assistant Communication • [s.carrier@retzenvalois.fr](mailto:s.carrier@retzenvalois.fr) • 03 23 96 79 67